



© Olivier Girard/CIFOR

QUICK TIPS

# INTÉGRER LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES DANS LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'eau est essentielle à la vie. Elle est ainsi cruciale à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de [l'agenda 2030](#), à l'achèvement des ambitions de l'UE en matière de climat et d'environnement, ou de nos nombreuses autres aspirations à un monde prospère, pacifique et durable. Pourtant, les écosystèmes d'eau douce et marins représentant une biodiversité importante et les ressources en eau de surface et souterraine continuent de décliner rapidement dans de nombreuses régions. La détérioration de ces services écosystémiques et la pénurie croissante d'eau affectent la qualité de vie et exacerbent le changement climatique, ce qui provoque de nouvelles répercussions sur [la sécurité de l'eau](#). El agua es el principal medio por el cual se manifiestan los impactos del cambio climático. Las amenazas relacionadas al agua, tales como inundaciones y sequías, son la causa de los desastres económicos y sociales más devastadores.

[La directive-cadre sur l'eau de l'UE](#) et les directives connexes comme la directive sur les inondations, offrent une vision de la planification et de la gestion à l'échelle du bassin et transfrontalière, préservant le "bon état écologique" des masses d'eau et favorisant la résilience climatique. [Les priorités de la Commission européenne](#) telles que [le Pacte Vert européen](#) et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies, offrent des voies vertes et durables pour faire face à la crise planétaire et lutter contre le changement climatique par des actions visant à favoriser la croissance, à éradiquer la pauvreté et à garantir la paix et la sécurité.

La note suivante fournit des **conseils pratiques** (« Quick Tips ») pour appuyer l'intégration des aspects environnementaux et de changement climatique dans la **gestion intégrée, durable, participative et sensible aux conflits des ressources en eau** (voir également les notes [« Quick Tips » WASH et DRR](#)).



## Valoriser le potentiel des écosystèmes dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques

- ▶ Promouvoir les investissements dans la conservation et la restauration des écosystèmes à l'échelle du bassin versant, sur la base de la surveillance et de la connaissance des exigences en matière de quantité et de qualité de l'eau, appelées "flux environnementaux", pour des **écosystèmes d'eau douce et côtiers sains**, y compris les zones humides ou les lagons dépendant des eaux souterraines.
- ▶ Soutenir les **programmes de protection des bassins versants**, tels que le paiement des services écosystémiques, afin de relier les communautés en aval et en amont et de protéger les sources et les zones d'alimentation vitales, par exemple les forêts, les glaciers, les zones humides et les lacs, contre les pratiques non durables d'utilisation des terres.



- ▶ Tirez parti des **solutions fondées sur la nature** pour améliorer la résilience, notamment les mesures de rétention naturelle de l'eau (plaines d'inondation, zones humides et mangroves) pour minimiser les risques d'inondation et de sécheresse (voir également la note [« Quick Tips » sur les infrastructures](#), "vertes lorsque c'est possible, grises lorsque c'est nécessaire"), et les investissements non matériels tels que les systèmes d'alerte précoce et l'amélioration de l'aménagement du territoire, en empêchant la construction dans les plaines d'inondation et en favorisant les "villes éponges" (voir la note [« Quick Tips » sur les villes vertes](#)).
- ▶ Démanteler les infrastructures obsolètes afin de rétablir **l'écoulement libre des rivières** ; rétablir les flux d'eau, de nutriments et de sédiments dans les deltas, les estuaires, les côtes et les plages. Rétablir les couloirs de migration de la biodiversité, dont dépendent de nombreuses espèces.



## Augmenter la durabilité de l'utilisation de l'eau

- ▶ Mettre en place des **régimes de droits sur l'eau** équitables et productifs, fondés sur des plans de gestion et de comptabilité de l'eau au niveau du bassin versant, afin d'éviter que l'amélioration de l'efficacité de l'eau n'entraîne une augmentation de sa consommation.
- ▶ Éviter les politiques et les actions qui conduisent au drainage et à la conversion des **zones humides et des tourbières**, qui sont des puits de carbone, des zones tampons humides et des réservoirs de biodiversité essentiels.
- ▶ Élaborer des mesures et des incitations en faveur de **l'économie et de la conservation de l'eau** (compteurs d'eau, collecte des eaux de pluie, création d'associations d'usagers de l'eau, réduction des subventions à l'utilisation de l'eau, tarifs progressifs de consommation d'eau).
- ▶ Veiller à ce que les investissements (par exemple, **les barrages, les réservoirs, l'hydroélectricité, les infrastructures d'irrigation ou les usines de dessalement**) soient soigneusement planifiés et mis en œuvre, en tenant compte des compromis sociaux et environnementaux ainsi que des émissions de gaz à effet de serre et des pertes d'eau par évaporation dans les réservoirs, et de la résilience de la production d'électricité et du stockage de l'eau dans un climat changeant.
- ▶ Soutenir l'élaboration de stratégies intersectorielles et de dialogues entre les parties prenantes en amont et en aval pour s'attaquer aux **causes** de la dégradation de l'environnement.
- ▶ Évaluer et prendre en compte systématiquement la valeur des **écosystèmes et de leurs services** (tels que la fourniture de nourriture, la purification de l'eau, la régulation du débit, le refroidissement et l'aération, etc.) lors de l'élaboration de politiques et de projets concernant les ressources en eau et les écosystèmes humides ou aquatiques.
- ▶ Appliquez des évaluations (et des projections) des risques dans le cadre de scénarios de changement climatique afin de **mettre à l'épreuve toutes les infrastructures d'eau contre le changement climatique** (voir également la note [« Quick Tips » sur les infrastructures](#)).
- ▶ Soutenir une **agriculture basée sur l'agroécologie intelligente sur le plan climatique**, consommant moins de ressources notamment hydriques, conservant le carbone et préservant les structures du sol, ses aquifères et nutriments (voir également la note [« Quick Tips » sur l'alimentation et l'agriculture](#)).
- ▶ Encourager les acteurs économiques aux pratiques de conservation de l'eau, en appliquant **le principe du pollueur-payeur** et en adoptant des modèles de production **d'économie circulaire**, comme la récupération des ressources (eau traitée, nutriments, énergie) à partir des eaux usées.
- ▶ Exploiter les solutions numériques pour améliorer et adapter **l'allocation des ressources en eau** aux scénarios de changement climatique et pour en améliorer le contrôle, par exemple en évitant l'utilisation illégale et non durable de l'eau.



### Soutenir la sensibilisation, la cocréation, l'innovation et la diffusion des connaissances

- ▶ Mener des **campagnes de sensibilisation** du public à la gestion durable de l'eau en ciblant les écoles, les communautés, l'agriculture et les entreprises, en intégrant le lien avec l'environnement et le changement climatique.
- ▶ **Donner aux communautés les moyens** de développer une gestion de l'eau sensible aux conflits, par exemple en aidant les communautés sujettes aux inondations à s'adapter au changement climatique.
- ▶ Renforcer les **compétences** en matière de résilience environnementale et climatique avec des associations professionnelles, des partenariats, des universités et en utilisant des instruments de jumelage ou similaires.
- ▶ Générer de nouvelles **connaissances au niveau local**, par exemple sur les risques liés à l'eau et les services écosystémiques, en encourageant la recherche et l'innovation locales sur le climat et la gestion écologiquement durable de l'eau.



### Soutenir la gestion durable des eaux transfrontalières

- ▶ Renforcer la **diplomatie de l'eau** pour améliorer l'environnement et promouvoir la résilience face à la vulnérabilité climatique de l'eau des rivières, des lacs, des aquifères et des océans.
- ▶ Encourager les pays partenaires de l'UE à **adopter et à appliquer la convention de la CEE-ONU sur l'eau**, notamment pour prévenir, contrôler et réduire la pollution des eaux, pour assurer une gestion saine et rationnelle de l'eau, la conservation des ressources en eau et la protection de l'environnement, ainsi que la conservation et, lorsque nécessaire, la restauration des écosystèmes.
- ▶ Encourager les accords par le biais de **plateformes de collaboration entre pays** et d'initiatives communes – telles que les organisations de bassins versants transfrontaliers – afin d'améliorer la gestion de l'eau, de renforcer la résilience climatique, de respecter les obligations en matière de droits de l'homme, de protéger les moyens de subsistance et de se prémunir contre d'éventuelles migrations et conflits.



### S'aligner sur les engagements nationaux, européens et mondiaux en matière d'environnement et de climat

- ▶ Vérifier que les politiques nationales en matière d'eau et d'environnement **soutiennent les ambitions internationales**, telles que les objectifs de développement durable (ODD 13 Action pour le climat, ODD 14 Vie sous l'eau, ODD 15 Vie sur terre), l'Accord de Paris (et les contributions déterminées au niveau national - CDN), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020, la Convention de Ramsar sur les zones humides. S'assurer que les activités proposées contribueront aux Conventions de Rio (voir les notes « [Quick Tips](#) » [sur les Marqueurs de Rio](#)).
- ▶ En particulier, il faut veiller à ce que les politiques en matière d'eau et d'assainissement soient alignées sur les **engagements climatiques** et les inclure dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les plans d'adaptation nationaux (PAN).
- ▶ **Aligner les actions proposées** sur le Pacte Vert de l'UE (y compris les stratégies "de la ferme à la fourchette", "biodiversité", "adaptation de l'UE" et "économie circulaire") et étudier les possibilités pour les projets dans le domaine de l'eau financés par l'UE de contribuer aux engagements de l'UE en matière de financement du climat et de doublement du financement de la biodiversité pour les pays en développement.



- ▶ Promouvoir systématiquement les évaluations environnementales stratégiques (EES) et les plans de gestion de l'eau lorsqu'il s'agit de soutenir l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques liées à l'eau ou le développement d'infrastructures hydrauliques.
- ▶ Appliquer systématiquement des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) robustes et l'utilisation de l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) et/ou de l'évaluation des risques climatiques (ERC) lors du soutien de grands projets liés à l'eau.



### Informations et soutien supplémentaires

- ▶ [European Consensus on Development](#), confirmant l'engagement de l'UE et des États membres à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, la conservation des ressources en eau et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de son recyclage.
- ▶ European Investment Bank's [Environmental Climate and Social Guidelines on Hydropower Development](#)
- ▶ [Les chaires UNESCO relatives à l'eau](#)
- ▶ [Boîte à outils contre la sécheresse des Nations Unies](#)
- ▶ [Water and Climate Coalition](#)

\*Tous les documents sont disponibles sur les groupes publics de capacity4dev sur [l'environnement, le changement climatique et l'économie verte](#), et sur [l'eau et l'assainissement](#).

Contactez la facilité d'intégration des questions environnementales et climatiques:  
[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) |  
[ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)  
Contactez le secteur de l'eau de l'INTPA: [INTPA-F2-WATER-SECTOR@ec.europa.eu](mailto:INTPA-F2-WATER-SECTOR@ec.europa.eu)